

SOCIETE GENERALE SCF

Société Anonyme au capital de 150 000 000 euros

Siège Social: 17, cours Valmy 92800 Puteaux

479 755 480 R.C.S Nanterre

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2014

Exercice clos 31 décembre 2014

Société Générale SCF

Société Anonyme

17, Cours Valmy
92800 Puteaux

**Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2014

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1

DELOITTE & ASSOCIÉS
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Société Générale SCF

Société Anonyme
17, Cours Valmy
92800 Puteaux

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société Générale SCF, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

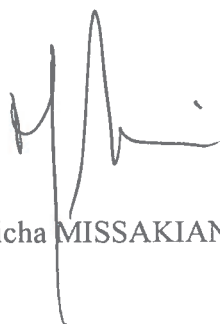
Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, l'exactitude et la sincérité de ces informations appellent de notre part l'observation suivante : ces informations n'incluent pas

toutes les rémunérations et avantages versés par la société contrôlant votre société aux mandataires sociaux concernés au titre des mandats, fonctions ou missions autres que ceux exercés au sein ou pour le compte de votre société.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 27 mars 2015

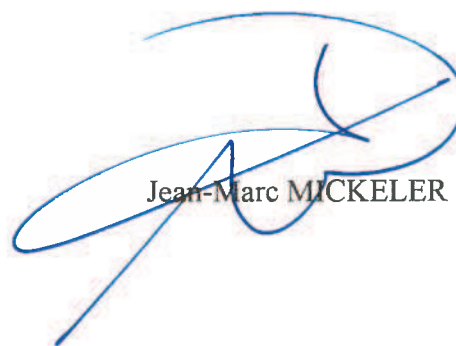
Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et Autres



Micha MISSAKIAN

DELOITTE & ASSOCIES



Jean-Marc MICKELER

BILAN
et HORS-BILAN

ACTIF

<i>(En milliers d'EUR)</i>	31/12/2014	31/12/2013
Caisse, banques centrales, comptes courants postaux (note 2)	4	7
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Créances sur les établissements de crédit (note 3)	9 840 804	8 923 919
A vue	9 477	25 139
A terme	9 831 327	8 898 779
Opérations avec la clientèle	-	-
Créances commerciales	-	-
Autres concours à la clientèle	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-
Participations et autres titres détenus à long terme	-	-
Parts dans les entreprises liées	-	-
Crédit-bail et location avec option d'achat	-	-
Locations simple	-	-
Immobilisations incorporelles (note 4)	-	-
Immobilisations corporelles	-	-
Capital souscrit non versé	-	-
Actions propres	-	-
Autres actifs (note 5)	35	4
Comptes de régularisation (note 5)	314 057	271 470
Total	10 154 900	9 195 400

PASSIF

<i>(En milliers d'EUR)</i>	31/12/2014	31/12/2013
Banques centrales, Comptes courants postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	-	-
A vue	-	-
A terme	-	-
Opérations avec la clientèle	-	-
Comptes d'épargne à régime spécial	-	-
A vue	-	-
A terme	-	-
Autres dettes	-	-
A vue	-	-
A terme	-	-
Dettes représentées par un titre (note 6)	9 902 933	8 928 402
Bons de caisse	-	-
Titres de marché interbancaires et titres de créances négociables	-	-
Emprunts obligataires	9 902 933	8 928 402
Autres dettes représentées par un titre	-	-
Autres passifs (note 7)	4 162	11 025
Comptes de régularisation (note 7)	33 646	48 803
Provisions	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Fonds pour risques bancaires généraux	-	-
Capitaux propres (note 8)	214 159	207 170
Capital	150 000	150 000
Primes d'émission	-	-
Réserves	2 859	2 007
Ecart de réévaluation	-	-
Provisions réglementées	-	-
Subvention d'investissement	-	-
Report à nouveau	54 312	38 139
Résultat de l'exercice	6 989	17 024
Total	10 154 900	9 195 400

Résultat de l'exercice en centimes : 6 988 533,79
Total du bilan en centimes : 10 154 900 084,98

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

HORS BILAN

<i>(En milliers d'EUR)</i>	31/12/2014	31/12/2013
ENGAGEMENTS DONNES	-	-
Engagements de financement	-	-
Engagements en faveur d'établissement de crédit	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	-	-
Engagements de garantie	-	-
Engagements en faveur d'établissement de crédit	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	-	-
Engagements sur titres	-	-
Titres à livrer	-	-
Autres engagements donnés	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	-	750 000
Engagements de financement	-	750 000
Engagements reçus d'établissement de crédit	-	750 000
Engagements reçus de la clientèle	-	-
Engagements de garantie	-	-
Engagements reçus d'établissement de crédit	-	-
Engagements reçus de la clientèle	-	-
Engagements sur titres	-	-
Titres à recevoir	-	-
Autres engagements reçus	-	-

AUTRES ENGAGEMENTS	31/12/2014	31/12/2013
Opérations en devises (note 14)		
Engagements devises (achetées ou empruntées) à recevoir	464 953	652 672
Engagements devises (vendues ou prêtées) à donner	414 342	660 727
Engagements sur instruments financiers à terme (note 15)	7 927 033	8 057 106
Autres engagements (note 13)		
Engagements donnés	-	-
Engagements reçus	11 746 808	12 159 820
Engagements douteux	-	-

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT

<i>(En milliers d'EUR)</i>	31/12/2014	31/12/2013
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
+ Intérêts et produits assimilés (note 9)	530 195	542 450
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les étés de crédit	125 548	141 590
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-
+ Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	(1 695)	(2 070)
+ Autres intérêts et produits assimilés	406 342	402 930
- Intérêts et charges assimilées (note 9)	(514 456)	(510 027)
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les étés de crédit	-	(683)
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-	-
- Intérêts et charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	(364 704)	(371 199)
- Autres intérêts et charges assimilées	(149 752)	(138 145)
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	-	-
- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	-	-
+ Produits sur opération de location simple	-	-
- Charges sur opérations de location simple	-	-
+ Revenus des titres à revenu variable	-	-
+ Commissions (produits)	-	-
- Commissions (charges) (note 10)	(2)	(296)
+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation	-	-
- Opérations sur titres de transaction	-	-
- Opérations de change	-	-
- Opérations sur instruments financiers	-	-
+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés	-	-
- Plus ou moins value	-	-
- Dotations aux provisions et reprises	-	-
+ Autres produits d'exploitation bancaire	-	-
- Opérations faites en commun	-	-
+ Autres produits d'exploitation bancaire	-	-
- Autres produits non bancaires	-	-
- Autres charges d'exploitation bancaire	(42)	(2 492)
- Opérations faites en commun	-	-
- Autres charges d'exploitation bancaires	(42)	(2 492)
PRODUIT NET BANCAIRE	15 695	29 634
- Charges générales d'exploitation (note 11)	(4 519)	(2 178)
- Frais de personnel	-	-
- Autres frais administratifs	(4 519)	(2 178)
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	11 176	27 456
- Coût du risque	-	-
- Coût du risque sur établissement de crédit	-	-
- Coût du risque sur la clientèle	-	-
- Coût du risque sur portefeuille titres	-	-
- Autres opérations	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION	11 176	27 456
+ / - Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-	-
- Immobilisations financières	-	-
- Immobilisations incorporelles	-	-
- Immobilisations corporelles	-	-
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	11 176	27 456
+ / - Résultat exceptionnel	-	-
- Impôt sur les bénéfices (note 12)	(4 187)	(10 432)
+ / - Dotation / reprises de FRBG et provisions réglementées	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	6 989	17 024

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

ANNEXE

NOTE 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux de la société Société Générale SCF SA ont été établis conformément aux dispositions :

- du règlement n°91-01 du Comité de la réglementation bancaire relatif à l'établissement et à la publication des comptes des établissements de crédit,
- du règlement n°2000-03 du Comité de la réglementation comptable relatif aux états de synthèse individuels des entreprises relevant du CRBF modifié par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2005-04 du 3 novembre 2005.

Selon l'Art 515-13, SG SCF est un établissement de crédit, agréé en qualité de société financière par le comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement. La société a pour objet de consentir ou d'acquérir des prêts garantis, des expositions sur des personnes publiques et des titres et valeurs tels que définis aux Art L515-14 à L.515-17.

- Les prêts garantis sont des prêts assortis :
 - * soit d'une hypothèque de premier rang ou d'une sûreté immobilière conférant une garantie au moins équivalente;
 - * soit d'un cautionnement d'un établissement de crédit ou d'une entreprise d'assurance n'entrant pas dans le périmètre de consolidation défini à l'Art L.233-16 du code de commerce dont relève SG SCF. Toutefois ce cautionnement s'inscrit dans les limites et des conditions déterminées par décret en Conseil d'Etat et sous réserve que le prêt garanti soit exclusivement affecté au financement d'un bien immobilier,
- Les expositions sur des personnes publiques sont des éléments d'actif, tels que des prêts ou des engagements hors bilan sur des personnes dont la qualité est énumérée à l'Art L.515-15.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales et bancaires d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE ET COMPARABILITE DES COMPTES

Conformément au traitement préconisé par le service normatif, les conventions ont été reclassées depuis le mois de mai 2014 du poste « Produit net bancaire » au poste « Charges générales d'exploitation ». Les conventions d'assistance, d'externalisation, et de gestion et recouvrement sont ainsi comptabilisées dans le poste « Autres frais administratifs ».

CHANGEMENT D'ESTIMATION

Aucun changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Les créances sur les établissements de crédit sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit; créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours pour la clientèle.

Les intérêts courus non échus sur ces créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation en fonction du risque encouru est constituée pour chacune d'elles.

Aucune dépréciation n'a été constatée dans les comptes de SG SCF au 31 décembre 2014.

DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

Les dettes représentées par un titre correspondent à des obligations foncières et autres ressources bénéficiant du privilège défini à l'art L.515-19 du Code monétaire et financier.

Les dettes représentées par un titre et plus précisément par une obligation foncière sont enregistrées pour leur valeur nominale. Les primes de remboursement et les primes d'émissions sont amorties linéairement sur la durée de vie des titres concernés. Elles figurent, au bilan, dans les rubriques d'encours des types de dettes concernées.

L'amortissement de ces primes figure au compte de résultat dans les intérêts et charges sur obligations et titres à revenu fixe. Dans les cas d'émissions d'obligations au dessus du pair, l'étalement des primes d'émission vient en diminution des intérêts et charges assimilées sur obligations et titres à revenu fixe.

Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat dans la rubrique « Intérêts et charges assimilées ».

Au titre de l'art L.515-20 du Code monétaire et financier et de l'art 6 du règlement CRB n°99-10 du 27 juillet 1999, le montant total des éléments d'actif doit être à tout moment supérieur au montant des éléments de passif bénéficiant du privilège mentionné à l'art L.515-19 du dit Code monétaire et financier.

OPERATIONS EN DEVICES

Conformément aux règlements n°95-04 du Comité de la réglementation bancaire et n°2000-02 du Comité de la réglementation comptable, les opérations enregistrées en devises au bilan ou au hors bilan sont converties sur la base des cours de change officiels à la date de clôture.

Les opérations initiées sont enregistrées en devises par la contrepartie de comptes de positions de change par devises.

A chaque arrêté comptable, le solde des comptes de positions de change est porté en résultat.

OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

Les opérations de couverture portant sur des instruments financiers à terme (IFAT) de taux ou de devises sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements n°88-02 et n°92-04 modifiés du Comité de la réglementation bancaire et du règlement n°2002-01 du comité de la réglementation comptable. Les engagements nominaux sur les instruments à terme sont présentés en hors bilan.

Les charges et produits relatifs aux IFAT utilisés à titre de couverture, affectés dès l'origine à un élément identifié, sont constatés dans les résultats de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts. Concernant des instruments de taux d'intérêt, ils sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits et charges sur les éléments couverts.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

La ligne de liquidité reçue par la SG SCF de la Société Générale à hauteur de 750 millions d'euros qui était enregistrée au hors bilan dans les Engagements de Financement reçus, est échue le 19/05/2014. Elle n'a pas été renouvelée à cette échéance.

AUTRES ENGAGEMENTS

En l'absence de précision réglementaire sur les modalités de ventilation relative aux créances remises en pleine propriété à titre de garantie, les créances reçues par la SCF en garantie des prêts accordés sont enregistrées au hors bilan dans le compte « Autres engagements reçus ».

TRANSACTIONS ENTRE LES PARTIES LIEES

Conformément au règlement ANC n°2010-04 du 07 octobre 2010, relatif aux transactions entre parties liées et aux opérations non inscrites au bilan, modifiant le règlement du Comité de la réglementation bancaire n°91-01 relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels des établissements de crédit, la société Société Générale SCF ne donne pas d'information en annexe pour tout ou partie des raisons suivantes :

- les transactions effectuées ont été conclues à des conditions normales de marché ;
- les transactions effectuées concernent des opérations avec sa société mère

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La Société Générale SCF a procédé à une restructuration de ses actifs :

- Remboursements des emprunts obligataires suivants :
 - Série 4 d'un montant de 259 millions de dollars à l'échéance du 19 mars 2014, qui était couverte par un cross currency swap

de 259 millions de dollars arrivé à échéance à cette date.

- Série 6 d'un montant de 76,5 millions de dollars à l'échéance du 19 juin 2014, qui était couverte par un cross currency swap de 76,5 millions de dollars arrivé à échéance à cette date.
 - Séries 11 et 22 pour un montant respectif de 75 millions d'euros et de 30 millions d'euros, de façon anticipée le 16 juin 2014.
 - Série 19 d'un montant de 30 millions d'euros à l'échéance du 29 juillet 2014, qui était couverte par un cross currency swap de 30 millions de dollars arrivé à échéance à cette date.
- Emission des emprunts obligataires suivants :
 - Série 34 d'un montant de 100 millions d'euros dont la date d'émission est le 25 mars 2014 et la date d'échéance le 25 mars 2017 ;
 - Série 35 d'un montant de 200 millions d'euros dont la date d'émission est le 25 juin 2014 et la date d'échéance le 25 juin 2015 ;
 - Série 36 d'un montant de 200 millions d'euros dont la date d'émission est le 25 juin 2014 et la date d'échéance le 25 juin 2017 ;
 - Série 37 d'un montant de 800 millions d'euros dont la date d'émission est le 25 juin 2014 et la date d'échéance le 25 juin 2028 ;

Les mouvements relatifs au prêt de remplacement ont été les suivants au cours de ce premier semestre :

- prêt de remplacement échu le 17 mars 2014 à hauteur de 194 millions d'euros et souscription d'un prêt de remplacement de 204 millions à cette même date avec une échéance fixée au 17 juin 2014 ;
- prêt de remplacement échu le 17 juin 2014 à hauteur de 204 millions d'euros et souscription d'un prêt de remplacement de 204 millions à cette même date avec une échéance fixée au 17 septembre 2014.
- prêt de remplacement échu le 17 septembre 2014 à hauteur de 209 millions d'euros et souscription d'un prêt de remplacement de 209 millions à cette même date avec une échéance fixée au 17 décembre 2014.
- prêt de remplacement échu le 17 décembre 2014 à hauteur de 209 millions d'euros et souscription d'un prêt de remplacement de 210 millions à cette même date avec une échéance fixée au 17 mars 2015.

Les cross currency swaps de 1 250 millions d'euros et 1 000 millions d'euros qui couvrent la Série 3 arrivent de façon anticipée à échéance à 27/12/2014, ils sont renouvelés le 29/12/2014 par quatre cross currency swaps de 500 millions, 500 millions, 625 millions et 625 millions d'euros.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La Société Générale SCF n'a conclu aucun prêt et swap et n'a réalisé aucune émission d'emprunts depuis la clôture comptable du 31 décembre 2014.

**INFORMATIONS
BILAN ET RESULTAT**

Note 2

OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES

(En milliers d'EUR)

	31/12/2014	31/12/2013
Caisses		
Banques centrales	4	7
Comptes courants postaux		
Total	4	7

Note 3

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(En milliers d'EUR)

	31/12/2014	31/12/2013
Comptes et prêts	9 829 669	8 910 716
A vue :	9 477	25 139
Comptes ordinaires	9 477	25 139
Prêts et comptes au jour le jour		
Valeurs reçues en pension au jour le jour		
A terme :	9 820 192	8 885 577
Prêts et comptes à terme	9 820 192	8 885 577
Prêts subordonnés et participatifs		
Valeurs reçues en pension à terme		
Créances rattachées	11 135	13 203
Créances douteuses		
Total brut	9 840 804	8 923 919
Dépréciations		
Total net	9 840 804	8 923 919
Titres reçus en pension		
Créances rattachées		
Total	9 840 804	8 923 919

Note 4

1 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	Valeur brute 31/12/2013	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Valeur brute 31/12/2014	Amortissement provisions et dépréciations cumulés 31/12/2014	Valeur nette 31/12/2014
<i>(En milliers d'EUR)</i>							
Immobilisations incorporelles	3				3	(3)	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-
Terrains					-		-
Constructions					-		-
Installations techniques					-		-
Matériels et outillages					-		-
Autres					-		-
Total	3	-	-	-	3	(3)	-

2 - AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	Montant au 31/12/2013	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Montant au 31/12/2014
<i>(En milliers d'EUR)</i>					
Immobilisations incorporelles	(3)				(3)
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
Terrains					-
Constructions					-
Installations techniques					-
Matériels et outillages					-
Autres					-
Total	(3)	-	-	-	(3)

3 - VENTILATION DES DOTATIONS

	Linéaire	Exceptionnel	Dotation dérogatoire	Reprise dérogatoire	Dotation 2014
<i>(En milliers d'EUR)</i>					
Immobilisations incorporelles					-
Immobilisations corporelles					-
Total	-	-	-	-	-

Note 6

DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

<i>(En milliers d'EUR)</i>	31/12/2014	31/12/2013
Bons de caisse		
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables		
Emprunts obligataires	9 660 803	8 683 522
Autres dettes représentées par un titre		
Sous-total	9 660 803	8 683 522
Dettes rattachées	242 130	244 880
Total	9 902 933	8 928 402

Note 7

AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

<i>(En milliers d'EUR)</i>	31/12/2014	31/12/2013
Opérations sur titres	-	-
Dettes et titres empruntés		
Autres dettes de titres		
Autres passifs	4 162	11 025
Compte courant SG impôt groupe	4 162	10 432
Versement restant à effectuer sur titres		
Créditeurs divers		
Dettes fiscales et sociales		593
Comptes de régularisation	33 646	48 803
Charges à payer	12 405	14 216
Dettes envers les établissements de crédit		
Opérations avec la clientèle		
Dettes représentées par un titre		
Autres passif	3 343	3 152
Comptes de régularisation	9 062	11 064
Dettes subordonnées		
Impôts différés		
Produits constatés d'avance	15 727	19 278
Produits constatés d'avance sur primes d'émission	15 727	19 278
Autres comptes de régularisation	5 514	15 309
Compte d'ajustement devises [1]		8 055
Gains à étaler sur soulte	5 514	7 254
Total	37 808	59 828

[1] Le compte d'ajustement sur devises est netté depuis le 30/06/2013. Au 31/12/2014, la position de la patte prêteuse en dollar à l'actif s'élève à 464 953 K euros et la position de la patte emprunteuse au passif s'élève à 414 342 K euros.

Note 8

1 - EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(En milliers d'EUR)

Affectation du résultat de l'exercice précédent	31/12/2014
Origine :	55 163
Report à nouveau antérieur	38 139
Résultat de la période	17 024
Prélèvement sur les réserves	
Autres mouvements	
Affectation (1) :	55 163
Réserve légale	851
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartition	
Report à nouveau	54 312

(1) La variation des postes de réserves et de report à nouveau par rapport à l'exercice précédent résulte de l'affectation du résultat au 31 décembre 2013 décidée par l'assemblée générale ordinaire en date du 14 mai 2014.

2 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de 15 000 000 actions de 10 € de nominal, entièrement libérées.

3 - VENTILATION DES RESERVES

(En milliers d'EUR)

	Montant
Réserve légale	2 859
Réserves statutaires	
Autres réserves	
Total	2 859

4 - PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

(En milliers d'EUR)

	Montant
Résultat disponible	61 301
Report à nouveau antérieur	54 312
Résultat de la période	6 989
Prélèvement sur les réserves	
Affectation (1) :	61 301
Réserve légale	
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartition	
Report à nouveau	

Note 8 (suite)

5 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(En milliers d'EUR)</i>	31/12/2013	Augmentation	Diminution	31/12/2014
Capital	150 000			150 000
Primes d'émission	-			-
Réserves	2 007	851		2 859
Ecart de réévaluation	-			-
Provisions règlementées	-			-
Subvention d'investissement	-			-
Report à nouveau	38 139	16 173		54 312
Résultat de l'exercice	17 024	6 989	17 024	6 989
Distribution				-
Total	207 170	24 013	17 024	214 159

Note 9

1 - PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Charges	produits	Net 2014	Net 2013
Sur opérations avec les établissements de crédit :	-	125 548	125 548	140 907
Opérations avec les banques centrales, les comptes courants postaux et les étés de crédit		125 548	125 548	140 907
Titres et valeurs reçus en pension			-	
Autres			-	
Sur opérations avec la clientèle :	-	-	-	-
Créances commerciales			-	
Autres concours à la clientèle			-	
Comptes ordinaires débiteurs			-	
Titres et valeurs reçus en pension			-	
Autres			-	
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	364 704	(1 695)	(366 399)	(373 269)
Sur dettes subordonnées			-	
Autres intérêts et produits ou charges assimilés	149 752	406 342	256 590	264 785
Total	514 456	530 195	15 739	32 423

2 - REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE

<i>(En milliers d'EUR)</i>	2014	2013
Dividendes sur actions et autres titres à revenu variable		
Dividendes sur titres de participation et autres titres à long terme		
Part dans les entreprises liées		
Autres		
Total	-	-

Note 10

PRODUIT NET DES COMMISSIONS

(En milliers d'EUR)

	Charges	Produits	Net 2014	Net 2013
Opérations avec les établissements de crédit			-	
Opérations avec la clientèle			-	
Opérations sur titres			-	
Opérations de crédit bail et assimilées			-	
Opérations de location simple			-	
Opérations de change et sur instruments financiers			-	
Engagement de financement et de garantie			-	
Prestations de services et autres [1]	2		(2)	(296)
Total	2	-	(2)	(296)

[1] La baisse significative du poste "prestations de services et autres" au 31/12/2014 résulte du reclassement de la convention d'assistance au poste "charges générales d'exploitation" à hauteur de 150 K€.

Note 11

1 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

(En milliers d'EUR)

	2014	2013
Frais de personnel [1]	-	-
Salaires et traitements		
Charges sociales et fiscales sur rémunérations		
Autres		
Autres frais administratifs	(4 519)	(2 178)
Impôts et taxes	(517)	(1 062)
Services extérieurs [2]	(4 002)	(1 116)
Autres		
Total	(4 519)	(2 178)

[1] SG SCF n'emploie pas de personnel salarié et n'a aucun engagement de retraite ni de charges sociales

[2] Les services extérieurs facturés par le groupe au 31/12/2014 s'élèvent à 3 267 K euros contre 286 K euros au 31/12/2013.

Cette hausse s'explique par le reclassement des conventions du poste "autres charges d'exploitations bancaires" au poste "charges générales d'exploitation".

Note 12

1 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

<i>(En milliers d'EUR)</i>	2014	2013
Charge fiscale courante	4 187	10 432
Charge fiscale différée		
Total	4 187	10 432

2 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Résultat avant impôts	Retraitements	Incidence impôt sur les sociétés			Résultat après impôt
			Impôts brut (1)	Avoir fiscal crédit d'impôt	Impôt net imputé	
Ventilation résultats						
1 - Taxé au taux normal	11 176	(223)	3 651		3 651	7 525
2 - Taxé au taux réduit ou non taxable					-	-
I. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (1 + 2)	11 176	(223)	3 651	-	3 651	7 525
3 - Taxé au taux normal			-		-	-
4 - Taxé au taux réduit ou non taxable					-	-
II. COUT DU RISQUE (3 + 4)	-	-	-	-	-	-
III. RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II)	11 176	(223)	3 651	-	3 651	7 525
5 - Taxé au taux normal			-		-	-
6 - Taxé au taux réduit ou non taxable					-	-
IV. +/- GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES (5 + 6)	-	-	-	-	-	-
V. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (III + IV)	11 176	(223)	3 651	-	3 651	7 525
VI. RESULTAT EXCEPTIONNEL			-		-	-
DOTATION NETTES AUX PROVISIONS REGLEMENTEES			-		-	-
IMPOT COURANT			3 651	-	3 651	
IMPOT DIFFERE					-	-
CREDIT D'IMPOT COMPTABILISE					-	-
CONTRIBUTIONS			511		511	(511)
AUTRES (à préciser) [1]			25		25	(25)
					-	-
RESULTAT NET	11 176	(223)	4 187	-	4 187	6 989

(1) Signes : l'impôt est signé en + pour une dette et en - pour une créance

[1] L'abattement sur la contribution sociale additionnelle de 3.3% au 31/12/2013 a été annulé et porté en charge en 2014.

Note 13

OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

Conformément au règlement n°2010-04 du 7 octobre 2010, relatif aux informations non inscrites au bilan, modifiant le règlement du Comité de la réglementation bancaire n°91-01 relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels des établissements de crédit.

Cette annexe regroupe les informations sur les engagements financiers et opérations qui ne figurent pas au bilan.

Sont présentées les opérations dont les risques et avantages en résultant sont significatifs et dont la divulgation est nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise.

I - ENGAGEMENTS HORS-BILAN COMPTABILISES

1.1 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Nature	31/12/2014
Engagements donnés :		
Engagements de financement :		
En faveur d'établissements de crédit		-
En faveur de la clientèle		
Engagements de garantie :		
D'ordre d'établissements de crédit		-
D'ordre de la clientèle		
Engagements reçus :		
Engagements de financement :		
D'établissements de crédit		-
De la clientèle		
Engagements de garantie :		
D'établissements de crédit		-
De la clientèle		

1.2 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS SUR TITRES

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Nature	31/12/2014
Titres à livrer		-
Titres à recevoir		-

1.3 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS DOUTEUX

-

1.4 - HORS-BILAN - AUTRES ENGAGEMENTS

Engagements reçus de la Société Générale : Créances remises en garantie et Bonds Collatéraux

11 746 808

Note 14

OPERATIONS EN DEVISES

(En milliers d'EUR)

Devise	31/12/2014				31/12/2013			
	Actif contrevaieur €	Passif contrevaieur €	Devises à recevoir	Devises à livrer	Actif contrevaieur €	Passif contrevaieur €	Devises à recevoir	Devises à livrer
EUR	10 153 388	10 153 388		414 342	9 193 919	9 193 919		660 727
USD	1 512	1 512	464 953		1 481	1 481	652 672	
GBP								
JPY								
Autres								
Total	10 154 900	10 154 900	464 953	414 342	9 195 400	9 195 400	652 672	660 727

La position de change bilancielle induite des montages emprunts obligataires en USD et prêts EUR est parfaitement couverte par la position de change symétrique des "Cross currency interest rate swap"

Position de change portée en résultat : = 0

Note 15

1 - ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Opérations de gestion de positions	Opérations de couverture	Juste valeur	Total	
				31/12/2014	31/12/2013
Opérations fermes	-	7 927 033	-	7 927 033	8 057 106
<i>Opérations sur marchés organisés et assimilés :</i>	-	-	-	-	-
contrats à terme de taux d'intérêt					
contrats à terme de change					
autres contrats à terme					
<i>Opérations sur marchés de gré à gré</i>	-	7 927 033	-	7 927 033	8 057 106
swaps de taux d'intérêt		7 927 033		7 927 033	8 057 106
swaps financiers de devises					
FRA					
autres					
Opérations conditionnelles	-	-	-	-	-
options de taux d'intérêt					
option de change					
option sur actions et indices					
autres options					
Total	-	7 927 033	-	7 927 033	8 057 106

[1] Juste valeur des opérations qualifiées de couverture : La juste valeur des swaps de taux contractés par la SG SCF s'établit au 31/12/2014 à 8 206 045 084 euros.

2 - VENTILATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS SELON LEUR DUREE RESIDUELLE

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Moins d'1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Swaps de taux d'intérêts Euro		4 985 850	2 900 000	7 885 850
Swaps de taux d'intérêts devise USD contre valeur euro		41 183		41 183
				-
Total	-	5 027 033	2 900 000	7 927 033

**ENGAGEMENTS FINANCIERS,
AUTRES INFORMATIONS**

Note 16

EMPLOIS ET RESSOURCES VENTILES SELON LA DUREE RESTANT A COURIR

Durée restant à courir au 31 décembre 2014

<i>(En milliers d'EUR)</i>	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
EMPLOIS					
Créances sur les établissements de crédit	230 612	200 000	5 700 192	3 710 000	9 840 804
Opérations avec la clientèle					-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-	-
Titres de transaction					-
Titres de placement					-
Titres d'investissement					-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-	-
Titres de transaction					-
Titres de placement					-
Titres d'investissement					-
RESSOURCES					
Dettes envers les établissements de crédit					-
Opérations avec la clientèle					-
Dettes représentées par un titre	174 285	267 845	5 750 803	3 710 000	9 902 933

Note 17

IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes annuels de la Ex : SA SOCIETE GENERALE SCF sont inclus selon a méthode de l'intégration globale dans le périmètre de consolidation de :

SA SOCIETE GENERALE - 29 boulevard Haussmann 75009 PARIS

En conséquence, la société est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés ainsi qu'un rapport de gestion consolidé.

Note 18

INTEGRATION FISCALE

La Société SOCIETE GENERALE SCF est intégrée fiscalement dans le groupe SOCIETE GENERALE depuis le 01/01/2005

Son résultat fiscal déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe est le suivant :

Bénéfice à court terme de 10 952 719 €

Du fait de l'intégration fiscale, une dette de 4 162 033 € envers la société mère a été comptabilisée en compte courant SG au bilan par contrepartie au compte de résultat du poste impôt sur les bénéfices.

Note 19

INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Le présent état concerne les entreprises liées, c'est-à-dire celles susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation (sociétés détenues entre 10 et 50 %).

<i>(En milliers d'EUR)</i>	31/12/2014	Part entreprises liées
Postes de l'actif		
Créances sur les établissements de crédit	9 840 804	9 840 804
Opérations avec la clientèle		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Participations et autres titres détenus à long terme		
Parts dans les entreprises liées		
Crédit-bail et location avec option d'achat		
Location simple		
Immobilisations		
Autres actifs et comptes de régularisation	314 092	308 498
Postes du passif		
Dettes envers les établissements de crédit		
Opérations avec la clientèle		
Dettes représentées par un titre	9 902 933	1 999 762
Autres passifs et comptes de régularisation	37 808	17 847
Provisions et subventions d'investissement		
Dettes subordonnées		
Postes du hors bilan		
Engagements de financement		
Engagements en faveur d'établissement de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
Engagements reçus d'établissement de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de garantie		
Engagements en faveur d'établissement de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
Engagements reçus d'établissement de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
Engagements sur titres		
Opérations en devises	50 611	50 611
Engagements sur instruments financiers à terme	7 927 033	7 927 033
Autres engagements	11 746 808	11 746 808
Engagements douteux		
Postes du compte de résultat		
Intérêts et produits assimilés	530 195	531 890
Revenus des titres à revenu variable		
Produits de commissions		
Intérêts et charges assimilées	(514 456)	(187 392)
Charges de commissions	(2)	(1)
Autres charges d'exploitation bancaires	(42)	(23)
Autres frais administratifs	(4 519)	(2 445)

Note 20

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires HT de la lettre de mission de notre commissaire aux comptes, au titre de l'exercice 2014, s'élève à :

DELOITTE & ASSOCIES	:	17 000 € HT soit 20 400 € TTC
ERNST & YOUNG	:	17 000 € HT soit 20 400 € TTC

Note 21

VENTILATION DES PRODUITS BANCAIRES

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Produits France	Produits Export	2014	2013
Intérêts et produits assimilés	530 195		530 195	542 450
Produits sur opérations de crédit bail et assimilées			-	-
Produits sur opérations de location simple			-	-
Revenus des titres à revenu variable			-	-
Produits de commissions			-	-
Gains de change			-	-
Autres produits d'exploitation bancaire			-	-
Total	530 195	-	530 195	542 450

Société Générale SCF SA

17 Cours Valmy

92800 PUTEAUX

Etats financiers au 31 Décembre 2014

SOMMAIRE

BILAN et HORS-BILAN	1
Bilan actif et passif	2
Hors-bilan	3
COMPTE DE RESULTAT	4
Compte de résultat	5
ANNEXE	6
Règles et méthodes comptables	7
Informations sur Bilan et Compte de résultat	10
Opérations interbancaires et assimilées	11
Créances sur établissements de crédit	12
Immobilisations corporelles et incorporelles	13
Autres actifs et comptes de régularisation	14
Dettes représentées par un titre	15
Autres passifs et comptes de régularisation	16
Evolution des capitaux propres	17
Variation des capitaux propres	18
Produits et charges d'intérêts	19
Produit net des commissions	20
Charges générales d'exploitation	21
Impôts sur les bénéfices	22
Opérations non inscrites au bilan	23
Engagements non comptabilisés en hors-bilan	24
Opérations en devises	25
Engagements sur instruments financiers à terme	26
Engagements financiers et autres informations	27
Emplois et ressources ventilées selon la DRAC	28
Identité de la société consolidante	29
Intégration fiscale	30
Informations concernant les entreprises liées	31
Honoraires des commissaires aux comptes	32
Ventilation des produits bancaires	33

Société Générale SCF
Société Anonyme au capital de 150.000.000 euros
Siège social : 17 cours Valmy - 92800 PUTEAUX
479 755 480 RCS NANTERRE

**RAPPORT DE GESTION PRESENTE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 MAI 2015**

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en application des statuts de la Société et des dispositions du Livre Deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2014, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous avons par ailleurs réunis pour vous demander de vous prononcer sur :

- la ratification de la cooptation de Madame Claire DUMAS en qualité d'Administrateur,
- la ratification de la cooptation de Monsieur Thierry SAMIN en qualité d'Administrateur.

Vos Commissaires aux Comptes vous donneront dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

**SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE
ECOULE**

Nous vous rappelons que :

- ✓ Le Conseil d'Administration du 24 mars 2014 a coopté Monsieur Jean-Louis FORT en qualité d'Administrateur en remplacement de Monsieur François FROMENT-MEURICE, démissionnaire.
- ✓ L'Assemblée Générale du 14 mai 2014 a nommé Monsieur Grégoire SIMON-BARBOUX en qualité de nouvel Administrateur.
- ✓ Le Conseil d'Administration du 19 décembre 2014 a :
 - coopté Madame Claire DUMAS en qualité d'Administrateur en remplacement de Madame Isabelle GUILLOU, démissionnaire,
 - coopté Monsieur Thierry SAMIN en qualité d'Administrateur en remplacement de Monsieur Gérard GARDELLA, démissionnaire,

- nommé Madame Claire DUMAS en qualité de Président du Conseil d'Administration en remplacement de Madame Isabelle GUILLOU, démissionnaire,
- renouvelé le mandat du cabinet CAILLIAU, DEDOUIT ET ASSOCIES, Contrôleur spécifique titulaire et nommé Monsieur Rémi SAVOURNIN, Contrôleur spécifique suppléant, en remplacement de Monsieur Didier CARDON, pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2015.

A- Evolution des actifs au cours de l'année 2014

A fin décembre 2014, le cover pool (portefeuille d'actifs éligibles) d'un montant de 11.746,81 millions d'euros, constitué principalement de créances de prêts aux collectivités locales françaises ou garantis par celles-ci, se décomposait comme suit :

Pays et Nature d'exposition (en millions d'euros)	Encours en millions d'euros	% du cover Pool
France		
Régions	942	8,0%
Départements	2 420	20,6%
Communes et Groupements de Communes	2 642	22,5%
Etablissements de Santé	1 658	14,1%
Universités, syndicats (transports, gestion des eaux...)	737	6,3%
Expositions garanties par credit export	1 500	12,8%
Souverain	316	2,7%
Autres	226	1,9%
Total France	10 441	88,9%
Autriche		
Expositions garanties par credit export	28	0,2%
Total Autriche	28	0,2%
Belgique		
Régions	65	0,6%
Total Belgique	65	0,6%
Norvège		
Expositions garanties par credit export	120	1,0%
Total Norvège	120	1,0%
Allemagne		
Expositions garanties par credit export	305	2,6%
Total Allemagne	305	2,6%
USA		
Expositions garanties par credit export	190	1,6%
Total USA	190	1,6%
Gulf Cooperation Council		
Expositions garanties par un souverain	306	2,6%
Total Gulf Cooperation Council	306	2,6%
Institution Supranationale		
Expositions garanties par un supranational	293	2,5%
Total Institution Supranationale	293	2,5%
Total	11 747	100,0%

Parmi les contreparties de type "Autres", se trouvent essentiellement des chambres de commerce et des entreprises portuaires.

En 2014, Société Générale SCF a maintenu un cover pool diversifié et élargi les actifs remis en pleine propriété à titre de garantie à des prêts garantis par les agences de crédit-export d'Autriche.

Répartition géographique du Cover Pool	Encours en millions d'euros	% du pool
Alsace	130	1,10%
Aquitaine	312	2,66%
Auvergne	140	1,19%
Basse-Normandie	166	1,41%
Bourgogne	258	2,20%
Bretagne	169	1,44%
Centre	214	1,82%
Champagne-Ardenne	89	0,76%
Corse	11	0,09%
Dom-Tom	0	0,00%
Franche-Comté	125	1,07%
Haute-Normandie	272	2,31%
Ile-de-France	2053	17,48%
Languedoc-Roussillon	313	2,67%
Limousin	57	0,49%
Lorraine	551	4,69%
Midi-Pyrénées	264	2,25%
Nord-Pas-de-Calais	630	5,36%
Pays de la Loire	397	3,38%
Picardie	177	1,51%
Poitou-Charentes	162	1,38%
Provence-Alpes-Côte d Azur	939	8,00%
Rhone-Alpes	1195	10,17%
Souverain	1 816	15,46%
Total France	10 441	88,88%
Total Allemagne	305	2,59%
Total Autriche	28	0,24%
Total Belgique	65	0,55%
Total USA	190	1,61%
Total GCC	306	2,61%
Total Norvège	120	1,02%
Total Supranational	293	2,49%
Total	11 747	100,00%

Le portefeuille est composé de créances saines, il n'y a pas eu de cas de défaut depuis la mobilisation de ces créances.

Au cours de l'année 2014, dans le cadre d'une gestion active du *cover pool* et afin de satisfaire le taux de surdimensionnement sur les émissions obligataires, de nouvelles créances ont été mobilisées :

- Rechargement de 27.461.775,89 euros le 28 janvier 2014,
- Rechargement de 26.808.958,95 euros le 28 janvier 2014,
- Rechargement de 104.022.610,81 euros le 3 mars 2014,
- Rechargement de 19.797.756,36 euros le 14 mars 2014,
- Rechargement de 8.600.650,09 euros le 8 avril 2014,
- Rechargement de 163.121.008,03 euros le 9 avril 2014,
- Rechargement de 22.428.492,26 euros le 27 mai 2014,
- Rechargement de 44.795.422,55 euros le 10 juin 2014,
- Rechargement de 43.410.332,99 euros le 10 juin 2014,
- Rechargement de 8.219.287,07 euros le 30 juin 2014,
- Rechargement de 28.551.312,94 euros le 30 juillet 2014,
- Rechargement de 61.939.204,38 euros le 1 août 2014,
- Rechargement de 29.438.886,85 euros le 23 septembre 2014 et
- Rechargement de 43.872.825,34 euros le 23 septembre 2014.

Soit un total de 632.468.524,51 euros sur l'année 2014.

Les nouvelles créances mobilisées sont des prêts aux collectivités locales françaises ou garantis par celles-ci, des prêts garantis par des agences de crédit-export et des partenariats public-privé contractés par l'Etat ou les collectivités territoriales.

A fin 2014, les valeurs de remplacement représentent un total de 219 millions d'euros, entièrement constituées de dépôts à vue ou à terme intra-groupe SOCIETE GENERALE. Ces valeurs représentent 2,28 % de l'encours d'Obligations Foncières (contre un plafond imposé par la loi de 15 %).

B- Evolution des dettes bénéficiant du privilège au cours de l'année 2014

Au cours de l'exercice 2014, Société Générale SCF a réalisé les émissions obligataires suivantes :

- Série 34 : Montant nominal de 100 millions d'euros à EIB3M + 0,13 %, échéance le 25 mars 2017 ;
- Série 35 : Montant nominal de 200 millions d'euros à EIB3M + 0,03 %, échéance le 25 juin 2015 ;
- Série 36 : Montant nominal de 200 millions d'euros à EIB3M + 0,10 %, échéance le 25 juin 2017 ;
- Série 37 : Montant nominal de 800 millions d'euros à EIB3M + 0,39 %, échéance le 25 juin 2028.

La Société a remboursé à échéance les séries d'obligations suivantes :

- Série 4 : Montant nominal de 259 millions de dollars LIB3M + 1,42 %, échéance 19 mars 2014 ;
- Série 6 : Montant nominal de 76,5 millions de dollars à LIB3M + 1,47 %, échéance 19 juin 2014 ;
- Série 19 : Montant nominal de 30 millions d'euros à 3,078 %, échéance 29 juillet 2014.

Par ailleurs, la Société a racheté sur le secondaire les séries suivantes et a procédé à leur annulation :

- Série 11 : Montant nominal de 75 millions d'euros, échéance initiale au 19 juin 2019, rachetée le 16 juin 2014 ;
- Série 22 : Montant nominal de 30 millions d'euros, échéance initiale au 29 juillet 2019, rachetée le 16 juin 2014.

L'encours d'Obligations Foncières à fin décembre 2014 s'établit à 9.902,93 millions d'euros (dont 242,13 millions d'euros d'intérêts courus).

Le programme EMTN a fait l'objet d'une mise à jour annuelle visée par l'AMF en date du 10 juin 2014. A cette occasion, le Prospectus de Base a été mis en conformité avec les évolutions du cadre légal et réglementaire.

Depuis, il a été supplémenté le 24 octobre 2014 afin d'incorporer les états financiers au 30 juin 2014.

PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES

Suite aux travaux de renforcement de son ALM réalisés en 2013, Société Générale SCF a été en mesure de procéder à de nouvelles émissions pour un total de 1.300 millions d'euros au cours de l'année 2014, ceci en améliorant l'équilibre actifs / passifs qui se traduit par l'absence d'impasse de couverture sur toute la durée de vie des obligations foncières et ceci sans recours aux réserves dont disposent le groupe SOCIETE GENERALE.

Au cours de l'année 2014, Société Générale SCF a également adapté son dispositif opérationnel afin de répondre aux nouvelles exigences réglementaires en termes de reportings, ceci dans des délais très courts.

Ainsi, Société Générale SCF produit les reportings LCR et NSFR à destination de l'ACPR suivant les calendriers règlementaires.

Par ailleurs, Société Générale SCF produit à destination de l'ACPR, depuis l'arrêté du 30 septembre 2014, les reportings mentionnés par le décret n° 2014-526 du 23 mai 2014 et l'arrêté du 26 mai 2014 relatifs à l'amélioration du cadre prudentiel des régimes d'obligations sécurisées :

- le rapport sur le ratio de couverture qui inclut désormais des éléments complémentaires relatifs aux expositions sur les entreprises liées ;
- les éléments de calcul de la couverture des besoins de trésorerie à 180 jours mentionnée à l'article R 513-7 du Code monétaire et financier ;

- l'écart de durée de vie moyenne entre les actifs et les passifs considérés à l'article 12 du règlement CRBF n° 99-10 ;
- l'estimation mentionnée à l'article 12 du règlement CRBF n° 99-10 des ressources privilégiées jusqu'à leur échéance au regard du gisement d'actifs éligibles disponibles et de prévisions de nouvelle production sous des hypothèses conservatrices, ainsi que leurs modalités d'élaboration (plan de couverture annuel).

Enfin, la dégradation de la notation de la France par S&P le 8 novembre 2013 avait entraîné la dégradation de la notation des obligations foncières émises par Société Générale SCF de AAA à AA+ le 15 novembre 2013 avec un perspective révisée à « Stable » (précédemment « Négative »). En effet, dans l'ancienne méthodologie S&P, la notation des obligations sécurisées était capée à 1 cran au dessus de celle du souverain de la majorité des expositions du cover pool.

Suite à une révision de sa méthodologie, Société Générale SCF a retrouvé le 21 octobre 2014 la notation S&P AAA avec Outlook négatif.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES LIES A L'ACTIVITE - INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

A- Risque de Crédit

Il convient de préciser que malgré un objet social large conformément aux possibilités conférées par les dispositions des articles L 513-2 et suivants du Code monétaire et financier, Société Générale SCF a volontairement souhaité limiter ses activités au financement d'expositions sur des personnes publiques ou garanties par celles-ci et bénéficiant des meilleures notations.

Du fait, d'une part, de sa consolidation intégrale au sein de SOCIETE GENERALE et, d'autre part, des conventions d'assistance et de gestion conclues avec SOCIETE GENERALE, les procédures de mesure et surveillance des risques applicables sont celles en vigueur au sein de SOCIETE GENERALE. En particulier, toute opération est sujette à un dossier de crédit visé par la direction des risques du Groupe.

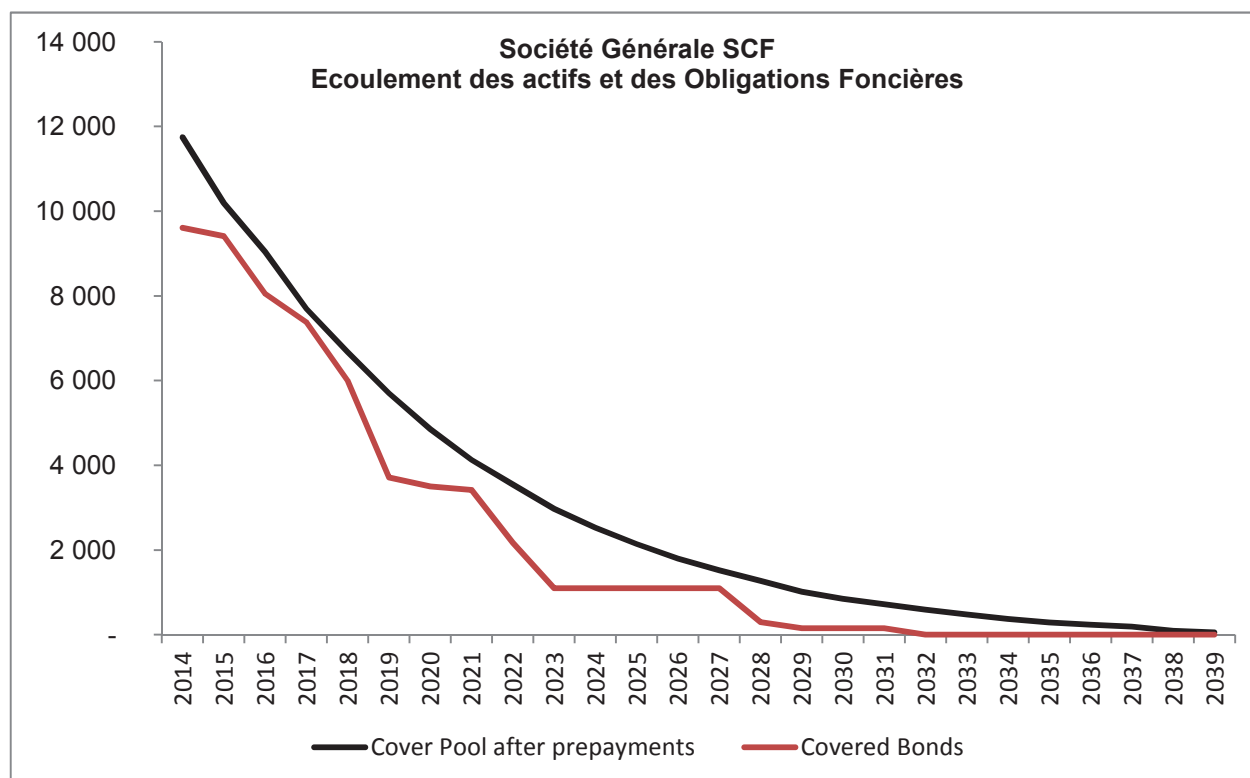
Par ailleurs, l'éligibilité des prêts aux personnes publiques, telle que définie par les textes applicables, est validée par échantillon ou au cas par cas par le Contrôleur Spécifique avant tout transfert d'actifs à Société Générale SCF. La composition des actifs remis en garantie en faveur de Société Générale SCF est soumise à des critères de diversification des risques encadrés par les agences de notation.

Société Générale SCF respecte les règles prévues par l'article L 513-12 du Code monétaire et financier. A ce titre, le ratio de couverture, représenté par le rapport des actifs remis en pleine propriété à titre de garantie, le cas échéant pondérés, sur les dettes bénéficiant du privilège de la loi, doit être supérieur à 105 %.

Au 31 décembre 2014, le ratio de couverture au sens réglementaire s'établissait à 119,5 %.

La loi spécifique aux sociétés de crédit foncier impose également le respect d'une limite de 15 % du montant des valeurs de remplacement (trésorerie disponible et placée) par rapport à l'encours des Obligations Foncières. A fin décembre 2014, les valeurs de remplacement représentent un total de 219 millions d'euros, entièrement constitué de dépôts à vue ou à terme intra-groupe SOCIETE GENERALE. Ces valeurs représentent 2,28 % de l'encours d'Obligations Foncières.

Conformément à la procédure de contrôle de couverture prévisionnelle qui vise à s'assurer qu'il n'y a pas d'impasse de couverture et de gap de liquidité significatif tout au long de la vie des Obligations Foncières émises, et sur la base d'un taux moyen de remboursement anticipé de 1,256 %, correspondant au taux moyen historique, aucune impasse de couverture n'est observée.



Le risque de crédit pris par les investisseurs sur le pool d'actifs remis en pleine propriété à titre de garantie est également couvert par un surdimensionnement en actifs par rapport aux émissions d'Obligations Foncières. Un taux de surdimensionnement dynamique minimum est calculé par les agences de notation en application de leurs méthodologies et tenant compte de différents critères quantitatifs et qualitatifs en matière de qualité des actifs : risque de défaut des débiteurs, taux de défaut et de recouvrement des expositions sur personnes publiques.

B- Risque de Taux et de Change

En matière de risque de taux, Société Générale SCF se conforme à une politique stricte d'immunisation. La conclusion de contrats de swaps de couverture ad hoc permet ainsi de

crystalliser, dès l'émission, une marge fixe, toute variation des taux d'intérêt ayant des effets parallèles à l'actif et au passif de Société Générale SCF par la suite.

La mesure du risque structurel de taux est faite à l'aide des « *gaps* » calculés sur la base des situations « Passif-Actif » de Société Générale SCF à production arrêtée, détaillés sur les 15 ans à venir avec des « *gaps* » mensuels sur les six premiers mois puis annuels sur les années suivantes.

L'outil de suivi de ce risque calcule la sensibilité définie comme la variation, pour une hausse parallèle des taux de 1 %, de la valeur actuelle nette financière des positions résiduelles à taux fixe (excédents ou déficits) futures issues de l'ensemble de ses actifs et passifs.

Au 31 décembre 2014, la sensibilité de Société Générale SCF à un choc de 100 points de base s'élève à -0,01 million d'euros pour une limite de 3,75 millions d'euros.

La décomposition est la suivante :

- Court terme : -0,01 million d'euros,
- Moyen terme : 0 million d'euros,
- Long terme : 0 million d'euros.

La sensibilité globale représente 0,002 % des fonds propres.

Pour les émissions en USD, Société Générale SCF a éliminé le risque de change par la mise en place de swaps financiers de couverture EUR/USD. De ce fait, Société Générale SCF n'est pas exposée au risque de change sur ses émissions.

En matière de risque de transformation, par nature, Société Générale SCF n'y est pas exposée, la maturité des prêts à l'actif correspondant exactement à celle des Obligations Foncières émises.

C- Risque de Liquidité

Les opérations courantes de Société Générale SCF sont parfaitement adossées en termes de montant et de maturité :

- les émissions obligataires sont adossées à des prêts à SOCIETE GENERALE,
- les ressources de Société Générale SCF sont structurellement supérieures aux emplois et les tombées en principal et intérêt des actifs sont supérieures aux tombées en principal et intérêt des passifs à la différence près des dettes fournisseurs,
- la trésorerie de Société Générale SCF est strictement positive et évolue en fonction de l'évolution du résultat.

Quant à la surveillance de la liquidité à court terme, Société Générale SCF a respecté le coefficient de liquidité pour l'année 2014. Au 31 décembre 2014, elle présente un excédent de liquidité court terme (< 1 mois) de 9,48 millions d'euros.

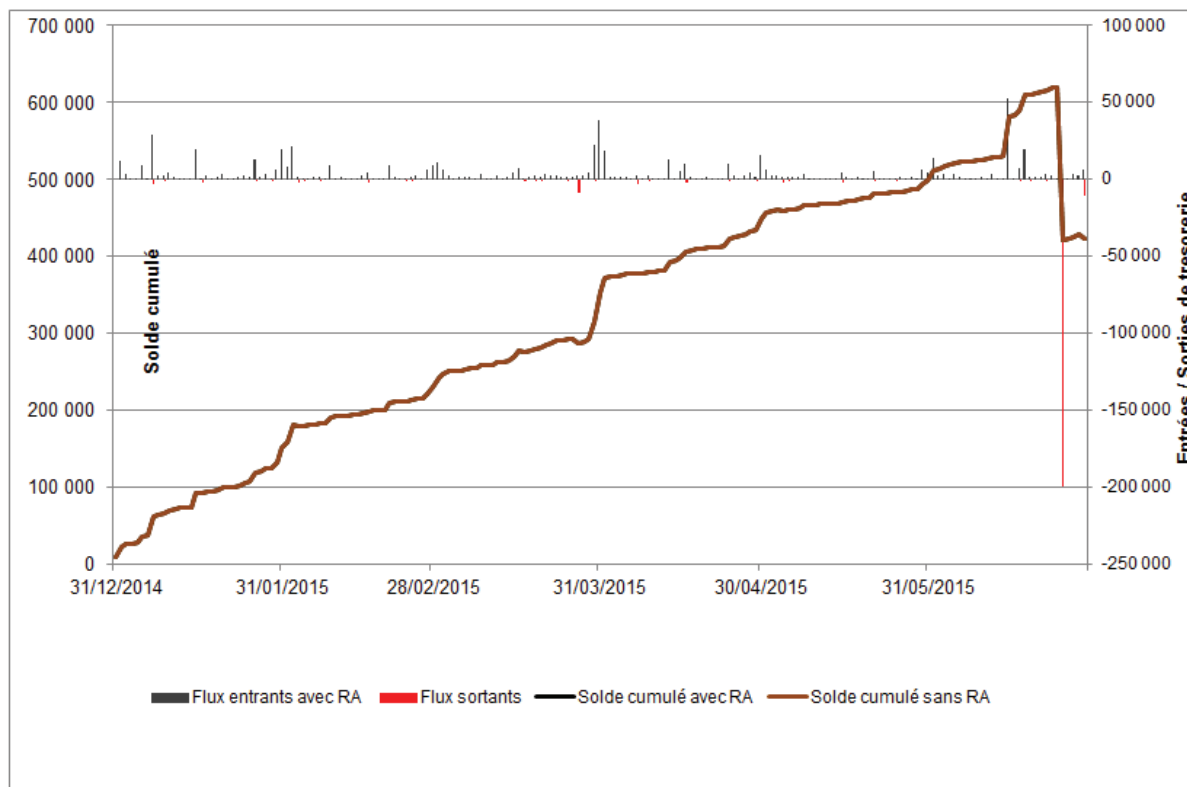
Quant au LCR, celui-ci est produit mensuellement et fait apparaître de manière similaire un excédent de liquidité en raison de l'adossement parfait en termes de montant et de maturité ainsi que l'absence de cap sur les inflows.

Le risque de liquidité est également apprécié par transparence en évaluant le besoin de liquidité entre les flux des Obligations Foncières et les flux des actifs remis en pleine propriété à titre de garantie.

La liquidité à 180 jours de Société Générale SCF est évaluée par transparence, trimestriellement, comme suit :

- Les flux de trésorerie évalués par transparence correspondent aux flux liés aux encaissements en principal et intérêt des échéances des prêts mobilisés reçus en garantie.
- Les sorties de trésorerie correspondent aux flux nets après application des instruments financiers de couverture liés aux encaissements de principal et intérêt des échéances des Obligations Foncières émises.
- Une compensation de flux est ensuite effectuée, permettant de déterminer un solde pour la journée. Une position de liquidité est calculée tous les jours en additionnant le solde de la journée avec le solde des périodes précédentes. Le solde de trésorerie initial est déclaré au jour « zéro ». Il correspond aux soldes des comptes et des dépôts à vue disponibles.

Conformément aux dispositions de l'Annexe 2 à l'instruction n° 2014-I-17, les calculs s'appuient sur le taux de remboursements anticipés déclaré dans le rapport mentionné au deuxième alinéa de l'article 13 du règlement CRBF n° 99-10 arrêté au 31 décembre 2014. Il s'agit du taux annualisé de remboursements anticipés observés sur le dernier trimestre que l'on retrouve dans le rapport sur la qualité des actifs. Celui-ci s'établit à 0 % au 31 décembre 2014.



A partir du 31 décembre 2014, la position de liquidité minimale sur 180 jours est positive et correspond au solde du premier jour du trimestre.

Toutefois, en cas de position de liquidité négative, Société Générale SCF est dotée de ressources disponibles qui consistent principalement en :

- Actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France après application des différentes décotes (pour la partie excédant 105 % des ressources privilégiées)
- Valeurs et dépôts répondant aux conditions de l'article R 513-7 du Code monétaire et financier.

Au premier jour, après prise en compte des décotes applicables, le montant des Actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France est de 1.258,93 millions d'euros. De plus, au premier jour, les valeurs et dépôts répondant aux conditions de l'article R 513-7 du code monétaire et financier représentent un total de 210 millions d'euros.

Au dernier jour, après prise en compte des décotes applicables et sans hypothèses de rechargement d'actifs, le montant des Actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France est de 996,45 millions d'euros. Les valeurs et dépôts répondant aux conditions de l'article R 513-7 du Code monétaire et financier représentent un total de 210,07 millions d'euros.

D- Risque Opérationnel

Société Générale SCF sous-traite la gestion de ses opérations à différents départements ou directions fonctionnelles de SOCIETE GENERALE dans le cadre des conventions d'assistance, d'externalisation et de gestion et recouvrement conclues à la création de la Société.

Ainsi, le risque opérationnel lié à Société Générale SCF est intégré dans le dispositif de mesure et de gestion du risque opérationnel de SOCIETE GENERALE. La gestion des opérations est intégrée dans les outils et systèmes de SOCIETE GENERALE en limitant les opérations manuelles, voire en les rendant presque inexistantes.

Néanmoins, Société Générale SCF dispose de son propre RCSA qui fait apparaître un risque résiduel « Faible ».

E- Risques de nature Sociale et Environnementale

Société Générale SCF n'est pas exposée à des risques de nature sociale et environnementale.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE ECOULE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Aucun événement majeur concernant l'activité de la Société n'est connu à ce jour. Notre Société poursuivra sur 2015 la gestion de ses actifs.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que la Société ne détient aucune participation et, par conséquent, n'a pas de filiale.

PRISE DE PARTICIPATION ET DE CONTROLE

Nous vous précisons que la Société n'a acquis aucune participation et n'a procédé à aucune prise de contrôle au cours de l'exercice écoulé.

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Nous vous précisons que le capital de notre Société était détenu, au 31 décembre 2014, à hauteur de 14.999.994 actions (99,99 %) par SOCIETE GENERALE et à hauteur de 6 actions (0,01 %) par 6 autres personnes morales appartenant au groupe SOCIETE GENERALE.

CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE

Néant.

INFORMATIONS SOCIALES, SOCIETALES ET ENVIRONNEMENTALES REQUISES PAR L'ARTICLE 225 DE LA LOI GRENELLE 2 ET SON DECRET D'APPLICATION DU 24 AVRIL 2012

L'article 225 de la loi Grenelle II du 12 juillet 2010 et son décret d'application du 24 avril 2012 étendent les obligations, notamment pour les entreprises émettant des titres sur un marché réglementé, de publier dans le rapport de gestion des informations sur les «

conséquences sociales et environnementales de leur activité et sur leurs engagements sociétaux en faveur du développement durable ».

Cependant, Société Générale SCF ne dispose d'aucun salarié. De ce fait, aucune information sociale ne peut être communiquée. Par ailleurs, l'entité ne dispose pas de bâtiments en propre et n'a donc pas d'empreinte environnementale directe. L'impact environnemental et l'impact sociétal de ses activités s'inscrit dans le cadre des politiques définies par le Groupe Société Générale et présentées dans son rapport de gestion.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même Code.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Toutes précisions et justifications figurent dans l'annexe du bilan.

RESULTATS, SITUATION FINANCIERE ET ENDETTEMENT

En application de l'article L 225-100 du Code de commerce, nous devons vous présenter une analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires.

Au 31 décembre 2014, le bilan présente un total de 10.154,9 millions d'euros. Pour rappel au 31 décembre 2013, le total de bilan était de 9.195,4 millions d'euros. La hausse de la taille du bilan s'explique principalement par les émissions dites *retained* (souscrites par Société Générale).

Chiffres clés du bilan

En millions d'euros	31/12/2014	31/12/2013
Total Actif	10.154,9	9.195,4
Dont Prêts octroyés à SG	9.831,3	8.898,8
Total Fonds Propres	214,2	207,2

A- Bilan Actif

Les comptes courants domiciliés à l'Agence des Banques de SOCIETE GENERALE et en Banque Centrale présentent un solde de 9,48 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Le remplacement des fonds propres auprès de SOCIETE GENERALE constitue une créance vis-à-vis de SOCIETE GENERALE de 210,011 millions d'euros dont 0,011 million d'euros d'intérêts courus.

La liquidité levée par l'émission des Obligations Foncières et replacée auprès de SOCIETE GENERALE sous forme de prêts à terme s'élève à 9.621,32 millions d'euros dont 11.12 millions d'euros d'intérêts courus.

Les comptes de régularisation comprennent les éléments ci-dessous :

- les pertes à étaler d'un montant de 15.73 millions d'euros correspondent à des soultes de swaps de micro-couverture restants à lisser sur la durée de vie de ces derniers ;
- les charges à répartir d'un montant de 5.56 millions d'euros représentent la partie non courue des primes d'émissions sur Obligations Foncières à étaler sur la durée de vie de ces dernières ;
- les produits à recevoir d'un montant de 292.77 millions d'euros correspondent aux intérêts sur swaps de taux à recevoir à la clôture de l'exercice et les intérêts sur swaps de devise à recevoir ;
- le solde de 0.035 million d'euros des comptes de régularisation divers correspond aux créances sur divers débiteurs.

B- Bilan Passif

L'encours d'Obligations Foncières au 31 décembre 2014 est de 9,436.54 millions d'euros et 566.25 millions USD (comprenant respectivement 240.69 millions d'euros et 1.75 million USD d'intérêts courus non échus).

Les autres passifs représentent l'impôt sur les sociétés de 4.16 millions d'euros.

Les comptes de régularisation du passif comprennent les éléments suivants :

- les intérêts sur swaps de taux à payer et aux intérêts sur swaps de devise à payer représentent 9.06 millions d'euros ;
- les dettes fournisseurs représentent 3,34 millions d'euros
- les produits constatés d'avance d'un montant de 15.73 millions d'euros représentent les gains sur prime d'émission sur les Obligations Foncières ;
- le solde de 5.51 millions d'euros représente les gains sur les soultes des swaps restants à étaler sur la durée de vie de ces derniers.

Le capital social de la Société est demeuré à 150 millions d'euros au cours de l'exercice et les réserves se montent à 2.86 millions d'euros.

La Société n'ayant jamais distribué de dividendes, le report à nouveau s'élève à 54.31 millions d'euros.

Le résultat de l'exercice est excédentaire de 6.99 millions d'euros au 31 décembre 2014.

C- Compte de Résultat

Les principaux postes du compte de résultat sont :

- les intérêts liés aux créances de prêts qui représentent un produit de 125.55 millions d'euros ;
- les autres intérêts et produits qui représentent un produit de 406.34 millions d'euros, provenant des intérêts de la patte fixe des swaps de couverture ainsi que des indemnités de rupture des swaps des séries 11 et 22 ;
- les intérêts liés aux Obligations Foncières ainsi que les primes de remboursement anticipés des séries 11 et 22 qui représentent une charge de 364.71 millions d'euros ;
- les autres intérêts ou charges assimilés qui représentent une charge de 149.75 millions d'euros, provenant des intérêts de la patte variable des swaps de couverture ;
- l'impact lié à l'amortissement des primes d'émission qui représentent une charge de 1,7 million.

Ainsi, le produit net bancaire s'élève à 15.695 millions d'euros au 31 décembre 2014 en baisse de 47 % par rapport à l'année 2013. Cette évolution s'explique par les effets combinés suivants :

- reclassement des conventions du bloc autres charges d'exploitations bancaires en charges générales d'exploitation,
- le coût net de l'opération de rachat sur le secondaire des séries 11 et 22 et
- une base de comparaison 2013 comportant des éléments exceptionnels et non récurrents.

Les frais généraux représentant des charges de structure de 4.52 millions d'euros, en hausse de 107% par rapport à l'année précédente en raison du reclassement des conventions du bloc autres charges d'exploitations bancaires en charges générales d'exploitation.

Ainsi, le bénéfice net après impôt s'élève à 6,989 millions d'euros, en baisse de 59 % en raison du coût net de l'opération de rachat sur le secondaire des séries 11 et 22 et d'une base de comparaison 2013 comportant des éléments exceptionnels et non récurrents.

D- Situation Financière et Ratios Prudentiels

Au 31 décembre 2014, les fonds propres de Société Générale SCF s'élèvent à 214.16 millions d'euros.

E- Endettement

Nous rappelons que la capacité d'endettement de la Société est statutairement limitée : elle ne peut s'endetter que principalement sous forme d'Obligations Foncières. Ces dernières ont pour objet de financer des créances de prêts garanties par le pool d'actifs remis en pleine propriété à titre de garantie et sont remboursées grâce aux produits de ces créances.

Par ailleurs, la capacité d'emprunt de Société Générale SCF est tributaire du respect du ratio de couverture dont il est fait mention dans le chapitre sur le risque de crédit.

TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS

Au présent rapport est joint en annexe le tableau prévu à l'article R 225-102, alinéa 2 du Code de commerce, faisant apparaître les résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices.

TABLEAU ET RAPPORT SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Néant.

INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT DE NOS FOURNISSEURS

Conformément à l'article D 441-4 du Code de commerce, nous vous présentons dans les tableaux ci-dessous la décomposition à la date de clôture du 31 décembre 2014 et du 31 décembre 2013 pour comparatif, du solde des dettes Fournisseurs par date d'échéance.

Au 31 décembre 2014 :

Montants en milliers d'euros	Dettes non échues			Dettes échues à la clôture	Total
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	plus de 60 jours		
Dettes Fournisseurs	0,48	0,18	0	-5,96	-5,30

Au 31 décembre 2013 :

Montants en milliers d'euros	Dettes non échues			Dettes échues à la clôture	Total
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	plus de 60 jours		
Dettes Fournisseurs	0	4,05	0	1,2	5,25

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges, de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 6.988.533,79 euros.

Nous vous proposons d'approuver les comptes qui vous ont été présentés et d'affecter le bénéfice de l'exercice de 6.988.533,79 euros, augmenté du report à nouveau antérieur, créditeur de 54.311.631,37 euros, soit un résultat à affecter de 61.300.165,16 euros, de la manière suivante :

A la réserve légale : 349.426,69 euros,
A la réserve libre : 0,00 euro,
Versement de dividende : 0,00 euro,
Au report à nouveau : 60.950.738,47 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois derniers exercices.

OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS

Nous vous informons, en application de l'article L 225-211, alinéa 2 du Code de commerce, que la Société n'a réalisé aucune des opérations visées aux articles L 225-208 et L 225-209 du même Code.

REGULARISATION DES PARTICIPATIONS CROISEES

Nous vous indiquons, en application des dispositions de l'article R 233-19 du Code de commerce, que la Société n'a réalisé aucune régularisation relevant des dispositions de l'article L 233-29 du même Code.

EMISSION DE VALEURS MOBILIERES DONNANT ACCES AU CAPITAL

Nous vous informons, en application des dispositions de l'article R 228-90 du Code de commerce, que la Société n'a pas émis de valeurs mobilières donnant accès au capital et qu'elle ne réalise pas d'opérations susceptibles de porter atteinte aux titulaires de ces titres selon les dispositions de l'article L 228-99 du même Code.

ACTIONNARIAT DES SALARIES

Nous vous informons que, compte tenu de l'absence de personnel salarié, il n'y a pas lieu d'établir le rapport spécial prévu par l'article L 225-184 du Code de commerce.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Société Générale SCF a signé le 30 janvier 2014 l'avenant n° 2 de la convention réglementée de gestion et recouvrement, celle-ci ayant été préalablement approuvée par le Conseil d'Administration du 16 décembre 2013.

SITUATION DES MANDATS

Nous vous demandons de bien vouloir ratifier la décision du Conseil d'Administration, faite à titre provisoire lors de sa séance du 19 décembre 2014, de nommer Madame Claire DUMAS aux fonctions d'Administrateur en remplacement de Madame Isabelle GUILLOU, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Nous vous demandons de bien vouloir ratifier la décision du Conseil d'Administration, faite à titre provisoire lors de sa séance du 19 décembre 2014, de nommer Monsieur Thierry SAMIN aux fonctions d'Administrateur en remplacement de Monsieur Gérard GARDELLA, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

JETONS DE PRESENCE

Vous aurez à vous prononcer sur le montant global des jetons de présence à attribuer aux Administrateurs, que nous vous proposons de fixer à la somme de 4.000 euros.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de commerce, vous trouverez en annexe la liste des mandats et fonctions exercés par chacun des Administrateurs.

REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément à l'article L 225-102-1 du Code de commerce, nous indiquons ci-dessous les rémunérations et avantages de toute nature versés, durant l'exercice, à chaque mandataire social de la Société. Pour les mandataires sociaux de la Société exerçant des fonctions salariées au sein du groupe SOCIETE GENERALE, seuls les rémunérations et avantages dont le coût est supporté par la Société sont inclus.

A ce titre, aucune rémunération et avantage des mandataires sociaux n'est à mentionner.

QUITUS

Vous aurez également à donner quitus aux Administrateurs pour tous les actes de gestion au cours de l'exercice écoulé.

Nous espérons que les propositions qui précèdent recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil d'Administration

ANNEXE 1

TABLEAU DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social (En milliers d'EUR)	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000
Nombre d'actions émises	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000
ordinaires	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000
à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer	-	-	-	-	-
par conversion d'obligations					
par droit de souscription					
Résultats globaux des opérations effectives (En milliers d'EUR)					
Chiffre d'affaires hors taxes	530 195	542 450	581 213	687 008	484 567
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	11 176	27 456	20 288	18 983	14 152
Impôt sur les bénéfices	(4 187)	(10 432)	(7 303)	(6 799)	(4 958)
Résultat après impôts, amortissements et provisions	6 989	17 024	12 985	12 184	9 193
Distribution de dividendes					
Résultats des opérations par action (en EUR)					
Résultat après impôts, mais avant amortissements et provisions	0,47	1,13	0,87	0,81	0,61
Résultat après impôts, amortissements et provisions	0,47	1,13	0,87	0,81	0,61
Dividende versé à chaque action					
Personnel					
Nombre de salariés		-			
Montant de la masse salariale (En milliers d'EUR)		-			
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (En milliers d'EUR)					

ANNEXE 2

Liste des mandats et fonctions exercés par les administrateurs